

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 13, N° 16
le 17 avril 1985

Croissance de l'industrie canadienne des ordinateurs 1

Le Canada préside la réunion de l'OCDE 3

Importante conférence sur la technologie des pêches 3

Contrat de Northern Telecom avec les États-Unis 3

Nouveau programme d'établissement de réfugiés vietnamiens 4

Nouvelle ambassade à Beijing 4

Un salon unique 4

Nos maisons connaissent le succès au Japon 5

Lower Fort Garry, un écho du passé 6

La chronique des arts 7

Exposition d'art populaire 8

Nouvelle brève 8

Croissance de l'industrie canadienne des ordinateurs

L'industrie des ordinateurs occupe une place de premier plan dans l'économie canadienne et joue un rôle de plus en plus important à l'étranger.

Ses recettes, qui en 1983 étaient de l'ordre de 5,5 milliards de dollars dans le secteur du commerce de détail des ordinateurs et des machines de bureau, croissent à une cadence de près de 15 à 20 % par année. Les services informatiques ont, quant à eux, produit des revenus additionnels d'environ 1,4 milliard de dollars.

Chef de file incontesté dans le domaine de la conception et de la fabrication de systèmes de bureautique, le Canada, en 1983, a exporté environ 90 % du matériel informatique qu'il fabrique, fraction qui représente plus de 1 milliard de dollars. Les petites entreprises elles-mêmes sont concurrentielles sur le marché international où elles écoulent leurs produits.

Les multinationales occupent une place prépondérante dans le secteur du matériel informatique au Canada, mais l'on dénombre aussi de plus en plus de firmes canadiennes qui réussissent à s'emparer d'une part appréciable du marché. Celles-ci ont acquis une excellente capacité sur les plans du logiciel, de la transmission de données, du vidéotex et du matériel spécialisé, principalement dans les domaines des terminaux et des systèmes pour petites entreprises.

Services disponibles

Dans le sous-secteur des prestations, l'industrie assure une vaste gamme de services de conception, de traitement de données par l'intermédiaire de bureaux de services, de bases de données en direct, de consultation et de logiciel sur mesure. Le secteur des services est dominé par des sociétés canadiennes (90 % de ses 1 700 entreprises) et emploie plus de 22 000 personnes.

Les Canadiens achètent surtout du matériel importé, ce qui traduit bien la situation privilégiée dont jouissent les multinationales américaines dans ce secteur. Plusieurs successales canadiennes de multinationales ont



Keynote Computers Products de Waterloo (Ontario) conçoit et fabrique une gamme de terminaux graphiques et textuels. Cette société met en montre le KD500G qui réunit quatre terminaux dans un même périphérique. Cet appareil possède une fonction de défilement lent, une mémoire de huit pages et un jeu de caractères APL. Son écran est orientable, son clavier est plat et il est d'entretien facile.

cependant acquis une exclusivité mondiale pour certains produits ou certaines gammes de produits. Il en a résulté une importante production destinée à répondre à la demande internationale. Encouragées par le climat économique favorable du Canada et désireuses de tirer parti des compétences spécialisées de la main-d'œuvre canadienne, plusieurs sociétés américaines ont décidé de perfectionner et de fabriquer ici des nouveaux produits informatiques.

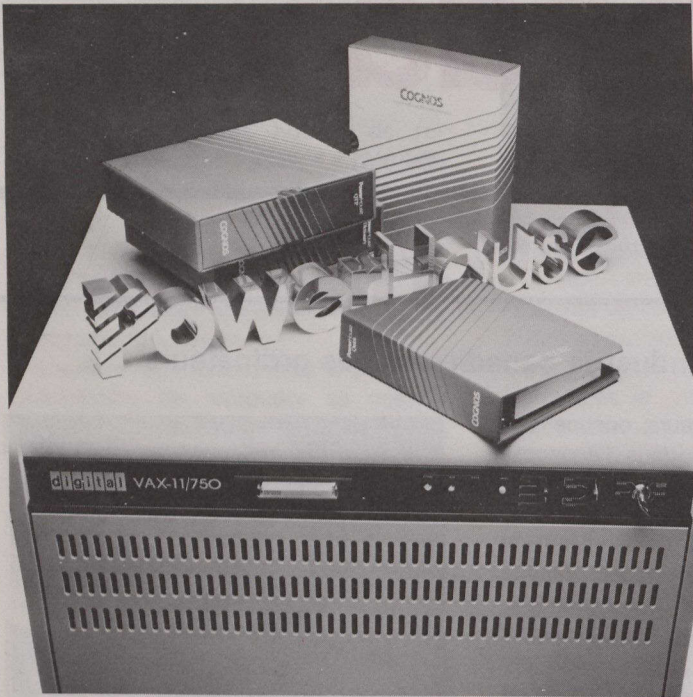
Production nationale

Quant aux entreprises canadiennes, elles se sont concentrées sur la conception et la fabrication de produits novateurs dont la demande n'est pas satisfaite d'autres manières. En général, ces produits sont utilisés dans un vaste éventail d'applications et la majorité sont à la fine pointe de la technologie des microprocesseurs.



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



Cognos, d'Ottawa, est l'un des plus importants fournisseurs indépendants de logiciels de gestion au monde. Ces logiciels visent le créneau des mini-ordinateurs. Cognos offre le Powerhouse, langage de quatrième génération basé sur dictionnaire et destiné à être utilisé en gestion.

Le Canada a acquis une renommée mondiale dans plusieurs domaines. Tout d'abord, en ce qui a trait à la conception et à la fabrication de machines de traitement de texte, il vend ses produits dans plus de 80 pays. Ses fournisseurs se lancent maintenant dans le domaine des systèmes intégrés de bureautique.



Trigild Limited, de Mississauga (Ontario), fabrique des carters d'insonorisation pour ordinateurs et imprimantes de machines de traitement de texte. Cette société a déjà conçu plus de 120 modèles de carters et vient de lancer plusieurs nouveaux modèles à moulage par injection qui sont très efficaces pour étouffer le bruit.



La société Mobile Data International, de Richmond (Colombie-Britannique), est le plus important fournisseur mondial de sous-ensembles mobiles de données. Ses produits représentent l'aboutissement des plus récents progrès de la technologie du microprocesseur appliquée à la transmission radio de données numériques.

Dans le domaine de la fabrication de terminaux d'ordinateur intelligents, beaucoup de fabricants canadiens exportent leurs produits aux quatre coins du globe pour répondre à des besoins très divers. Certains terminaux servent spécialement à l'infographie, tandis que d'autres sont destinés à l'enseignement assisté par ordinateur et à la collecte de données industrielles.

En ce qui concerne l'infographie CAO/FAO (conception assistée par ordinateur/fabrication assistée par ordinateur), les fournisseurs canadiens sont très actifs et multiplient les terminaux spécialisés et les langages de logiciel.

Pour ce qui est des dispositifs de transmission de données au Canada, ils ont été mis au point dans le but d'assurer la liaison entre les ordinateurs et les différents réseaux de données, notamment en communication par paquets.

Quant au secteur des systèmes d'ordinateurs en direct conçus sur mesure, les entreprises canadiennes y sont aussi très actives et, utilisant les techniques les plus avancées de l'informatique répartie, elles offrent des systèmes de ce genre à l'intention des banques, des hôpitaux et des courtiers, ainsi que dans une foule de champs d'application : gestion de parcs de véhicules et de commerce de détail, et traçage de cartes.

En outre, les entreprises canadiennes sont axées sur la production de logiciels

qui servent à la gestion des bases de données et à l'extraction de fichiers, et de logiciels faciles à utiliser et destinés à accroître la productivité. Les microprocesseurs de bureau servant à la gestion financière des petites entreprises font également partie des produits manufacturés au Canada.

Bases de données

En ce qui concerne les bases de données spécialisées servant à une consultation rapide, elles sont utiles, en particulier, dans les domaines financier, juridique, littéraire, économique et autres, ainsi que dans celui de l'actualité. Enfin, pour ce qui est de l'utilisation des réseaux de télédistribution, les micro-ordinateurs conçus au Canada peuvent capter une vaste gamme de services de logiciels. Grâce à cette technologie, on peut créer un réseau de communications permettant aux utilisateurs d'ordinateurs domestiques d'avoir accès, relativement à peu de frais, aux bases de données des gros ordinateurs.

Huitième exportateur mondial de matériel informatique, le Canada compte plus de 125 sociétés qui commercialisent fructueusement leurs produits à l'échelle du globe. Dix-neuf, parmi celles-ci, exposeront au CeBit 85 certains des produits les plus perfectionnés du monde dans le domaine des systèmes intégrés de bureautique. Le salon CeBit 85, se tiendra à Hanovre (République fédérale d'Allemagne) du 7 au 24 avril 1985.

Le Canada préside la réunion de l'OCDE

Le Canada a présidé la réunion du conseil des ministres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui s'est tenue à Paris, les 11 et 12 avril. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre des Finances, M. Michael Wilson, ont accepté l'invitation du conseil de l'organisation de coprésider cette réunion ministérielle.

Le 6 mars, le nouveau secrétaire général de l'organisation, M. Jean-Claude Paye, alors en visite à Ottawa, a rencontré les ministres Wilson et Clark et discuté avec eux des questions économiques et commerciales internationales qui devaient être à l'ordre du jour de la réunion.

Soulignons que cette année marque le vingt-cinquième anniversaire de l'OCDE. Après avoir annoncé sa participation à la réunion, M. Joe Clark a déclaré que l'organisation était un mécanisme de coopération multilatérale efficace qui a contribué de maintes façons au développement économique des

démocraties industrielles. Il a ajouté que le Canada continuerait d'œuvrer au renforcement de l'organisation et des principes de multilatéralisme qu'elle représente.

L'OCDE a été créée en 1961 comme tribune de discussion et de consultation sur des questions de politique touchant l'économie, le commerce et l'aide au développement. Cependant, ses activités se sont diversifiées pour englober d'autres domaines importants, dont les politiques environnementales, l'énergie, la main-d'œuvre et les affaires sociales, l'éducation ainsi que les sciences et la technologie. Ses membres sont actuellement au nombre de 24. (Elle regroupe, entre autres, tous les pays d'Europe de l'Ouest, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, les États-Unis et le Canada.) Membre fondateur de l'OCDE, le Canada a présidé sa première réunion ministérielle, en 1961. Actuellement, il participe activement à la plupart des programmes de l'organisation.

Importante conférence sur la technologie des pêches

Une conférence sur les plus récentes découvertes dans le domaine de la technologie des pêches se déroulera à Charlottetown (Î.-P.-É.), du 22 au 24 avril.

La conférence sur la technologie des pêches de l'Atlantique portera sur la façon dont l'industrie canadienne de la pêche peut améliorer sa position concurrentielle grâce à une technologie de pointe permettant de réduire les coûts et d'améliorer la qualité des produits. Parrainée par le Comité fédéral-provincial des pêches de l'Atlantique et regroupant environ 175 représentants du secteur des pêches (pêcheurs, membres des industries de conserve de poisson et cadres supérieurs gouvernementaux), la conférence a pour but de renseigner ceux qui jouent un rôle de premier plan dans ce secteur sur les derniers progrès de la technologie des pêches et sur ses perspectives d'avenir.

« Lors de cette rencontre, a déclaré le ministre fédéral des Pêches et des Océans, M. John Fraser, l'accent sera mis sur ce que l'on peut faire maintenant pour réduire les dépenses et améliorer la qualité de nos produits afin de demeurer concurrentiel sur les marchés mondiaux. Grâce à une connaissance plus approfondie de ses possibilités actuelles et futures, l'industrie sera plus à même de faire des prévisions sur le plan financier. »

Selon l'organigramme du ministère fédéral des Pêches et des Océans, il existe



M. John Fraser

des directions du développement des pêches dans toutes les régions de la côte atlantique. Soulignons que, par ailleurs, de concert avec les gouvernements provinciaux et le secteur privé, le ministère des Pêches et des Océans travaille à apporter des améliorations concernant le matériel de pêche, la conception des navires, la consommation d'énergie, la manutention et l'entreposage à bord des bateaux de pêche et les techniques de transformation du poisson en usine.

Contrat de Northern Telecom avec les États-Unis

Northern Telecom ltée vient d'annoncer, le 27 février, que sa filiale Northern Telecom Inc. était l'adjudicataire d'un contrat visant la fourniture de six systèmes numériques de téléphonie privée SL-100 à l'armée de l'air des États-Unis. La valeur du contrat dépasse 20 millions de dollars américains.

But du contrat

Le contrat a été adjugé dans le cadre du programme SCOPE DIAL dont l'objectif est la modernisation des réseaux de télécommunications des bases américaines établies aux États-Unis et outre-mer (Corée, Guam, Japon, Grande-Bretagne).

Les SL-100 seront installés aux bases aériennes de Langley (Virginie), George et March (Californie) et à trois bases situées en Grande-Bretagne : Alconbury, Greenham Common et Mildenhall.

Ces systèmes desserviront collectivement plus de 17 000 lignes et 1 300 circuits. (Leur limite est de plus de 28 000 lignes et de 4 000 circuits.) Ils font appel à des autocommutateurs de pointe qui offrent d'importants avantages d'exploitation et permettent de réaliser des économies.

Avantage des systèmes

Regroupant deux fonctions distinctes, chaque autocommutateur assure à la fois les communications de la base et la liaison entre celle-ci et le réseau commuté de la Défense. C'est un nœud AUTOVON (réseau de communication téléphonique interurbain du ministère de la Défense). Cette double capacité est uniquement offerte par Northern Telecom.

Dans le cadre du programme SCOPE DIAL, Northern Telecom a obtenu des contrats pour l'installation de systèmes de télécommunications dans 18 bases aériennes, une base de l'armée de terre et deux bases de la marine américaine.

La société Northern Telecom est le deuxième concepteur et fabricant de matériel de télécommunications en Amérique du Nord, et le sixième à l'échelle mondiale. Elle est le principal fournisseur de systèmes de télécommunications intégralement numériques à l'échelle mondiale et, en outre, un des premiers fournisseurs de systèmes de télématique intégrés.

En 1984, son chiffre d'affaires a dépassé 4,3 milliards de dollars. Elle emploie plus de 47 000 personnes dans le monde et possède des centres de recherche et 47 usines au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en République d'Irlande, en Malaysia et au Brésil.

Nouveau programme d'établissement de réfugiés vietnamiens

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Mme Flora MacDonald, a annoncé le 6 mars que le Canada participerait à un nouveau programme international visant à secourir les réfugiés vietnamiens en détresse dans la mer de Chine méridionale. La participation du Canada doit permettre d'amorcer le programme le 1^{er} avril 1985.



Flora MacDonald

Le Canada a toujours joué un rôle de premier plan lorsqu'il s'est agi d'offrir un asile aux réfugiés de la mer en provenance du Viêt-Nam. Le nouveau programme, initiative prise par le bureau du Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, permettra non seulement d'offrir des possibilités d'établissement à plus de réfugiés de la mer mais aussi de sauver la vie à un plus grand nombre d'entre eux. Les treize pays qui en assureront la réalisation ont pris l'engagement d'accueillir jusqu'à 2 500 réfugiés.

Le Programme d'établissement des réfugiés secourus en mer a pour objet d'inciter les capitaines des navires de commerce parcourant la mer de Chine méridionale à prendre à leur bord les réfugiés vietnamiens dont la vie est en danger. Si le nombre de personnes ayant fui le Viêt-Nam par mer a baissé au cours des dernières années, la proportion de celles qui ont été secourues en mer, par rapport au nombre total de Vietnamiens accueillis dans des camps, a diminué encore plus rapidement. Beaucoup de navires marchands hésitent en effet à prendre à leur bord ces réfugiés qu'ils craignent de devoir ensuite établir dans le pays de leur pavillon. On s'attend donc à ce que le programme encourage les capitaines des navires provenant de pays qui ne sont pas en mesure de donner asile à un grand nombre de réfugiés à en secourir davantage.

Le Canada, pour sa part, accueillera chaque année 450 réfugiés de la mer. En 1985, il recevra 3 700 Indochinois, ce qui représente, pour ce groupe particulier d'émigrants, un accroissement de 700 personnes par rapport à 1984.

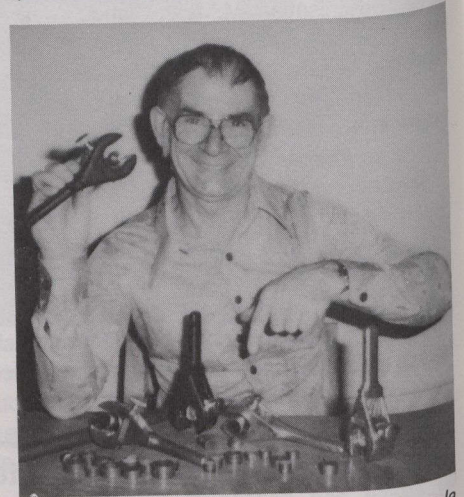
Nouvelle ambassade à Beijing



Compte tenu de l'accélération de nos échanges commerciaux avec la Chine, le Canada fait construire une nouvelle ambassade à Beijing (Pékin). La Foundation Company of Canada a obtenu le contrat de 4,7 millions de dollars qui doit assurer la fourniture des matériaux, de l'équipement et des services qu'exige la réalisation de ce projet. Cette entreprise a déjà laissé sa marque dans la plupart des grandes villes canadiennes grâce à plusieurs réalisations d'envergure : tour CN et centre Eaton de Toronto, complexe Place Ville-Marie à Montréal, gigantesque silo à grain (200 000 tonnes) de Prince Rupert, à Ridley Island.

Un salon unique

Qui d'entre nous n'a pas déjà subi des frustrations en essayant de peindre au pinceau dans une encoignure élevée, ou en tentant de couper un tuyau de plomberie situé dans un espace réduit ? À ces problèmes, il y a des solutions. C'est du moins ce qu'ont appris les visiteurs du Supermarché de l'invention, exposition organisée dans le cadre du salon « Le monde des affaires », qui s'est tenu à Montréal du 1^{er} au 5 février.



Aurèle Courty, le gagnant de l'invention la plus populaire : un coupe-tuyau.

Une quarantaine d'inventions pratiques, œuvres canadiennes récentes, ont été présentées aux visiteurs du salon. Les inventeurs de ces gadgets, certains fort astucieux, étaient sur les lieux afin de renseigner les acheteurs éventuels sur les vertus de leur invention en voie de commercialisation.

C'est l'invention de M. Aurèle Courty, journalier de 55 ans établi à Pointe-Saint-Charles (Québec), qui a mérité le titre de l'invention la plus populaire. Il s'agit d'un coupe-tuyau muni d'un système d'encliquetage qui permet de couper la tuyauterie dans les endroits les plus inaccessibles.

Daniel Vendette, comptable de 27 ans, a conçu un bec-verseur rétractable qui permet de verser le liquide lave-vitre dans son réservoir sans en perdre une goutte.

Gérard Lavoie, entrepreneur en plomberie de 34 ans, a obtenu un brevet américain pour sa valve d'évier. Grâce à une manette installée près des robinets, on vide l'évier sans se mouiller les mains.

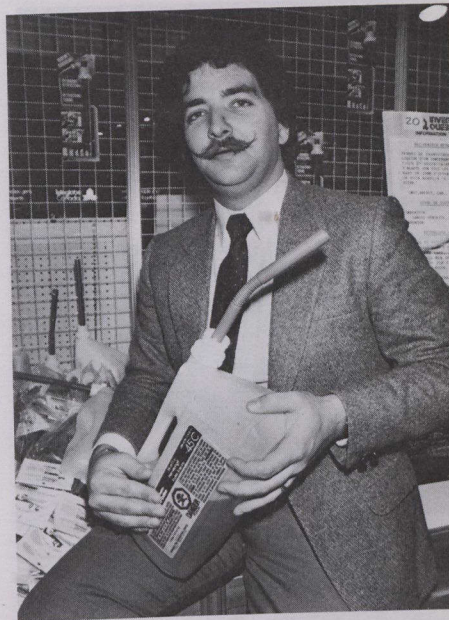
Ces trois inventeurs se heurtent à la même difficulté : ils n'ont pas les reins assez solides, sur le plan financier, pour assurer sans faille la mise en marché de leur produit, et pour en retirer des profits. Pour leur permettre de rencontrer des investisseurs, la Place Bonaventure s'est transformée, pendant cinq jours, en un vaste marché public.

Les inventeurs ont utilisé tous les moyens possibles pour attirer les visiteurs à leur kiosque : vidéos, affiches, photos, maquettes, circulaires. Le salon leur aura permis d'établir un premier contact avec des gens d'affaires intéressés à s'associer avec eux pour l'étape finale de la réalisation d'un produit : la mise en marché.

Aurèle Courty, le gagnant du concours public de l'invention la plus populaire, dit avoir rencontré des gens d'affaires qui lui permettront de commercialiser son produit sous peu. Originaire de la vallée de la Matapédia (en Gaspésie), ce journalier est l'exemple type de l'inventeur se trouvant dans l'impossibilité de passer seul de l'étape de la mise au point à celle de la commercialisation de son invention. « C'était trop compliqué et trop risqué, a-t-il expliqué. » L'an dernier, il est parvenu à mettre en marché un premier coupe-tuyau. Mais la réaction fut décevante : le manche était en aluminium, donc trop lourd. Après des rencontres avec la compagnie Du Pont, il décida de remplacer l'aluminium par du plastique injecté sous pression. Le produit était né.

En échange de redevances, il a récemment accepté d'accorder l'autorisation de fabriquer les deux principales pièces de son invention (les parties métallique et plastique) à deux entreprises québécoises.

Selon l'inventeur, le succès commercial du



Jacques Grenier

M. Vendette, l'inventeur d'un bec verseur.

coupe-tuyau est déjà assuré. La Lithuanie, État membre de l'URSS, vient de lui en commander mille unités. Des contrats sont aussi en voie d'être signés en Finlande. Cependant, pour assurer l'expansion de son affaire, il doit recevoir la garantie d'un financement supplémentaire. D'où sa présence au salon « Le monde des affaires ».

L'entrepreneur en plomberie Gérard

Lavoie n'est pas aussi avancé dans la mise au point de son invention : il a obtenu un brevet américain, il y a tout juste un mois, et est venu au salon avec son premier prototype. De même qu'Aurèle Courty, il n'entend pas exploiter son produit à l'étape de la mise en marché. « Je participe au salon pour me trouver un fabricant. Mon métier, c'est la plomberie; mon passe-temps, les inventions. »

L'inventeur Denis Vendette a choisi la voie opposée. Il a en effet décidé de créer sa propre compagnie pour commercialiser son bec verseur rétractable. Pas de redevances, mais un risque financier à diminuer chaque jour qui passe. « Le plus dur, dit-il, c'est la mise en marché. Mais je suis chanceux; j'ai inventé un produit dont tout le monde a besoin. Et ça marche. Je vends 40 000 becs verseurs par semaine. »

Était aussi présentée au salon une mangeoire pour oiseaux inaccessible aux écureuils. « Je voulais nourrir les oiseaux près de chez moi, dit l'inventeur de ce gadget, M. Gérard Larivière. Mais je me suis vite rendu compte que les écureuils s'emparaient des graines qui leur étaient destinées. »

C'est ce qui a amené M. Larivière à inventer une mangeoire fort impopulaire auprès des écureuils : lorsqu'ils y grimpent, ils reçoivent une légère décharge électrique qui les fait déguerpir sans demander leur reste.

Nos maisons connaissent le succès au Japon

L'amour des Japonais pour le travail des artisans canadiens, et en particulier pour les maisons en rondins, a permis à un petit fabricant de l'Alberta de percer.

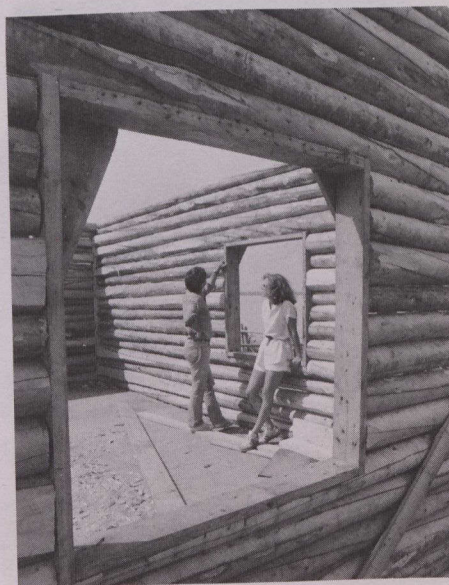
L'entreprise WPM Handcrafted Log Homes Ltd. découvrit le marché japonais en érigeant une maison pilote l'été dernier, lors de l'exposition Otaru, sur l'île d'Hokkaidô, dans le nord du Japon. À la fin de l'exposition, tout un nouveau marché s'était ouvert au produit, la municipalité d'Otaru ayant même acheté sur place la maison pilote.

En 1984, la WPM expédia 12 maisons en rondins, d'une valeur de 350 000 \$, à destination d'un centre de ski d'Hokkaidô. La société attend maintenant une attestation du gouvernement japonais, au terme de laquelle elle exécutera une commande de 200 constructions, évaluée à 4 millions de dollars.

Selon le président de la société, M. Walter Murray, l'année 1985 s'annonce remarquable. M. Murray, sa femme et son fils travaillent tous pour l'entreprise familiale qui emploie 25 personnes à Spruce Grove, en banlieue d'Edmonton.

Un homme d'affaires japonais, qui avait vu la publicité de la WPM dans une revue

sur les maisons en rondins, décida d'acheter une maison pour ensuite visiter l'usine de Spruce Grove et inviter la famille Murray au Japon. Le séjour des Murray permit d'assembler une maison pilote pour l'exposition



Office de tourisme du Canada

Les constructions en rondins sont répandues au Canada et d'utilités diverses.

Otaru, qui avait lieu de juin à août dernier.

Les Murray sont revenus enchantés de l'accueil des Japonais qui s'intéressent à tout ce qui est canadien et qui aiment les matériaux naturels. Les maisons de la WPM sont construites de façon traditionnelle, avec des rondins de l'Alberta écorcés à la scie mécanique par des artisans.

Les responsables de l'exposition permirent aux Murray d'ériger la maison pilote à condition qu'elle puisse servir de lieu de repos aux visiteurs, ce qui convenait parfaitement. La construction, l'expédition et l'érection de la maison coûtèrent 18 000 \$, y compris le prix des brochures et autres dépenses.

Cependant, le ministère des Affaires extérieures facilita les choses en accordant une subvention du Programme de développement des marchés d'exposition, assumant ainsi une partie des dépenses des Murray.

À la fin de l'exposition, la municipalité d'Otaru ayant acheté la maison pour 26 000 \$, la société WPM a réalisé un bénéfice sur sa première vente à l'étranger. Depuis, les commandes arrivent régulièrement du Japon, et en quatre ans, la WPM a construit 120 maisons, surtout en Alberta, ainsi qu'une auberge et quelques habitations de quatre appartements superposés.

Lower Fort Garry, un écho du passé

Situé à 30 km au nord de Winnipeg, Lower Fort Garry est un lieu d'excursion aussi agréable qu'instructif. Le trajet fait découvrir l'immensité des Prairies, la terre noire, le blé qui lève, un horizon infini. Il y a peu d'habitations, et une rivière bordée de chênes et de peupliers vient égayer ce paysage grandiose. Au bord de cette rivière, sur l'emplacement du Lower Fort Garry, il y avait déjà au XVIII^e siècle un important entrepôt de fourrures de la Compagnie de la baie d'Hudson appelé Rivière-Rouge.

En 1830, Lord Simpson, qui était gouverneur de la terre de Rupert, territoire s'étendant sur 600 km, le long du fleuve du même nom, entreprit de construire un fort avec l'intention téméraire d'en faire le poste le plus important de l'Amérique du Nord pour la traite des fourrures.

Bâti plutôt à l'image d'un manoir anglais qu'à celle d'un fort, la résidence du gouverneur, avec ses dépendances et son mur d'enceinte, n'obtint pas le succès escompté, principalement à cause de son éloignement de la colonie de Rivière-Rouge qui, forte de 2 000 âmes, était installée à la jonction des rivières Rouge et Assiniboine, là où se trouve aujourd'hui la ville de Winnipeg. Les trappeurs préféraient faire le troc de leurs fourrures sur place plutôt que de se rendre à Fort Garry, ce qui, pour eux, représentait une journée de voyage supplémentaire.

Cette situation souleva au fort un grand mécontentement qui dégénéra bientôt en un conflit racial entre Blancs et métis. Ce conflit engendra la querelle historique entre métis et anglophones. Dirigés par Louis Riel, les métis s'insurgèrent contre l'annexion

de la terre de Rupert à la Confédération canadienne. Le dénouement brutal de cette histoire se solda par la pendaison de Louis Riel, à Regina, en 1885.

En dépit de ce sombre arrière-plan historique, ou, peut-être à cause de lui, l'excursion au Fort Garry vaut le détour, car celui-ci a été reconstruit, meublé et décoré avec le plus grand souci d'authenticité. La vaisselle qu'on peut voir là date de 1830.

Dans la maison du gouverneur, un jeune guide incarnant Lord Simpson en costume d'époque reçoit les touristes et leur parle comme s'il sortait d'une opérette du siècle dernier. La salle à manger traditionnelle



Dégustation de gallette confectionnée selon une recette traditionnelle de la région.



Ferme reconstituée de Lower Fort Garry.



Ces deux dames arborent fièrement leur costume d'époque.

donne accès au fumoir, pièce qui était réservée aux hommes. C'est ici qu'ils fumaient, buvaient, discutaient et prisaient.

Dans une des dépendances du fort, on a reconstitué un magasin d'époque. On y trouve tout ce dont un colon aurait eu besoin : des clous, du tissu, des outils, des cordages, des pots de chambre, des lampes à l'huile, du pemmican (viande de bison séchée qui se conservait pendant des années) et un médicament qui était censé « tout » guérir. Il devait être efficace : c'était de l'alcool à 90° !

À l'étage du magasin général, se trouvent des barils, des caisses et des boîtes ayant contenu de la farine, du sucre, du vin, de la bière et du rhum, tandis qu'au grenier, pendent des centaines de peaux de loup, de renard, de lynx, de castor, de loutre, d'hermine et de vison ainsi qu'un nombre impressionnant de trappes de tailles différentes.

Le guide replonge les visiteurs en plein XIX^e siècle en expliquant que les trappeurs devaient faire de leurs fourrures des ballots de 100 kg et que c'est ainsi ficelées qu'elles étaient transportées par canot jusqu'à Montréal où elles étaient chargées à bord de bateaux partant vers l'Angleterre.

Afin de protéger les plus belles peaux, il fallait les mettre au centre du ballot pour éviter qu'elles ne soient mouillées lors de la traversée des innombrables rapides qu'il fallait passer avant d'arriver à Montréal.

En sortant du fort, on aperçoit, sur les bords de la rivière Rouge, ces célèbres canots qui servent à conduire les « voyageurs » depuis Trois-Rivières, au Québec, jusqu'à la baie d'Hudson.

Ces canots pouvaient contenir neuf ra-

(suite à la p. 8)

Les légendes du Saint-Laurent

Récemment, une exposition intitulée *Légendes du Saint-Laurent* a été présentée à Québec par Parcs Canada.

L'exposition rassemblait 50 tableaux du peintre-ethnologue Jean-Claude Dupont qui illustraient autant de légendes du Saint-Laurent. Chacune d'elles est tirée de la tradition orale populaire véhiculée par les voyageurs, canotiers et cageux qui sillonnaient le fleuve autrefois.

Originaire de Rivière-du-Loup, Jean-Claude Dupont est professeur d'ethnologie à l'université Laval. Il compte parmi les grands spécialistes des légendes de l'Amérique du Nord française. Son art se distingue par la répartition des espaces et la netteté des contours des personnages. C'est un mode d'expression populaire par la technique et le contenu. Notons que, pour la deuxième fois, les tableaux de *Légendes du Saint-Laurent* étaient réunis dans une même exposition au Québec.

L'artiste, par la magie de l'imaginaire, entraîne l'observateur dans un fantastique voyage le long du Saint-Laurent depuis Montréal jusqu'au golfe du Saint-Laurent. Parmi les tableaux exposés, tous aussi colorés et délicats les uns que les autres, les légendes les mieux connues du folklore québécois étaient illustrées : *La Dame Blanche*, *La cloche de Caughnawaga*, *Le cheval blanc*, *Le fantôme de la tempête*, *La route des prêtres*, *La grande oie blanche*, et *Le cochon dans l'église*.

Dans *La cloche de Caughnawaga*, le missionnaire de l'endroit avait bien réussi à faire construire une chapelle, mais elle



Le fantôme de la tempête, 1984.

n'avait toujours pas de cloche. Vers 1690, les Indiens lui remirent des fourrures qu'il envoya en France pour obtenir une cloche en échange. Après deux ans de vaine attente, ils apprirent qu'un navire anglais avait capturé l'équipage français qui ramenait la cloche et que celle-ci était installée dans un clocher protestant, à Deerfield, au Massachusetts.

Quatorze ans plus tard, en plein hiver, les Indiens se mirent en route sous les ordres de Vaudreuil pour aller reprendre leur bien. L'expédition fut difficile; les Français se décourageaient et le missionnaire faillit mourir. Mais les pires intempéries ne réussirent pas à démoraliser les Indiens qui avan-

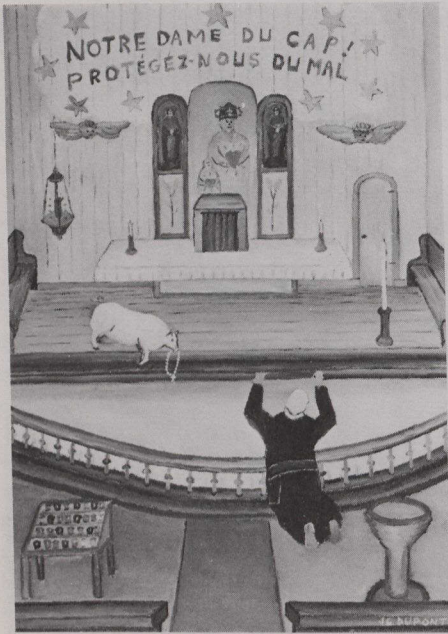
çaient dans la poudrerie comme si c'était l'été. La ville fut prise et ils ramenèrent un groupe de prisonniers. Puis ils suspendirent la cloche à une perche afin de la porter à deux sur leurs épaules, à tour de rôle. Parvenus sur les rives du lac Champlain, les jambes blessées par la croûte neigeuse, ils durent enterrer la cloche pour ne revenir la chercher qu'en juin suivant.

Lorsqu'enfin ils entrèrent à Caughnawaga avec la cloche, leurs têtes décorées de couronnes de feuillage et de fleurs, ils furent reçus en triomphe. Au bout de deux ans, les prisonniers furent remis en liberté. Seule, une jeune anglaise fiancée à un guerrier indien ne voulut point retourner à Deerfield, et le missionnaire, au cours d'une fête très animée, bénit leur mariage.

Le fantôme de la tempête raconte que, vers la fin du XVIII^e siècle, le jeune Hervieux de Lanoraie revenait de faire ses emplettes du jour de l'An à Montréal. Son cheval s'était engagé dans un raccourci sur la glace du fleuve et il allait atteindre Repentigny, quand il fut pris dans une tempête de neige. La poudrerie finit par immobiliser son cheval et le garçon dut chercher refuge en attendant une accalmie. Après avoir jeté une couverture sur le dos de la bête, il se rendit à une vieille maison en bordure de la route. Regardant par la fenêtre, il ne vit personne, mais il remarqua qu'un bon feu de bois flambait dans l'âtre. Il poussa alors la porte et s'assit sur une bûche de bois. Comme il examinait les lieux, il aperçut assis au fond de la pièce, sous une rangée de têtes d'originaux, un grand vieillard qui le regardait avec curiosité. Il s'excusa d'être entré impoliment et demanda à son hôte qui il était. L'homme lui



La cloche de Caughnawaga, 1983.



Université Laval

Le cochon dans l'église, 1983.

dit ceci : « Je suis un revenant, condamné à passer ici toutes les veillées du jour de l'An, attendant de sauver la vie d'un infortuné voyageur. C'est la punition que Dieu m'imposa parce que, de mon vivant, un soir de tempête, à pareille date, j'avais refusé l'hospitalité à l'un de mes semblables. Le lendemain matin, je l'avais retrouvé gelé devant ma porte. »

Le jeune Hervieux ne sut jamais rétablir la suite des faits; il s'éveilla le matin, couché dans le fond de son traîneau. La tempête s'était calmée et son cheval avait repris sa route.

Selon la légende du *Cochon dans l'église*, le curé Désilets avait attendu vainement dans son confessionnal, mais personne n'était venu s'y agenouiller. Désabusé, il retourna à son presbytère, quand, passant par le chœur de l'église, il y vit un cochon qui avait trouvé un chapelet par terre et le mâchouillait. Il raconta cet incident aux paroissiens et leur dit que Dieu leur pardonnerait cette infamie s'ils prenaient l'habitude de réciter le rosaire chaque jour. Peu de temps après, lorsqu'il mourut, la petite église ne réussissait plus à contenir les fidèles qui y venaient régulièrement.

L'abbé Duguay qui le remplaça décida qu'il fallait bâtir une nouvelle église. C'était pendant l'hiver 1878. Comme il fallait traverser le fleuve pour aller chercher la pierre de construction et que le temps était doux, ils prièrent la Vierge pour qu'elle fasse geler les eaux. En mars, les glaces s'étaient déjà mises à descendre sans qu'il fut encore possible de traverser. Cette nuit-là, un grand vent s'éleva sur la région, détacha les banquises des rives et les rassembla en un pont réunissant les deux rivages. Les habitants « balisèrent » ce pont merveilleux

et se mirent à charroyer de lourdes charges de pierres tirées par des chevaux. Alors qu'ils ramenaient le dernier chargement, à mesure que le traîneau avançait, le pont dérivait derrière eux. En remerciement de cette aide, ils dédièrent la chapelle à Notre-Dame-du-Rosaire.

Le fleuve Saint-Laurent, principal moyen de communication pendant trois siècles, a donné le jour à un type d'hommes hardis et frondeurs, les « voyageurs ». Ce sont eux qui ont transmis la plupart des légendes illustrées par Jean-Claude Dupont. Ces fabricants d'imaginaire s'apparentent à des aventuriers qui parcourent sans cesse leur territoire. Isolés, exposés au danger, libérés des contraintes sociales et marqués par un horizon infini, ces hommes ont vite fait de transformer en exploits les événements de leur vie. Le fantastique l'emporte rapidement sur le réel.

Lower Fort Garry (suite de la p. 6)

meurs et leur équipement. Les rameurs, cependant, ne devaient pas mesurer plus de 1,62 m et peser plus de 75 kg. Il fallait conserver l'équilibre lors des portages et le chargement du canot ne devait pas s'élever trop haut dans les branchages.

Des habitations de bois, d'époque pour la plupart, sinon de fidèles reproductions, ponctuent la promenade jusqu'au centre d'accueil du fort où se trouvent un restaurant, un musée et une salle de projection.

Un film explique en détail les origines du fort, son histoire orageuse et, finalement, sa reconstitution dans le cadre d'un parc national qui en fait une promenade de premier choix pour le touriste que les hasards de la découverte du Canada conduisent au Manitoba.



Cette jeune fermière utilise une planche pour transporter l'eau dans des seaux en bois.

Exposition d'art populaire

Le Musée du Québec présente jusqu'au 21 avril l'exposition *Du fond du cœur : l'art populaire au Canada*, (279 objets) qui illustre toute la richesse du patrimoine canadien.

Cette exposition, préparée par le Musée national de l'Homme à Ottawa, présente aussi bien des sculptures, des peintures et des ornements de parterre du XX^e siècle que des articles domestiques. On y retrouve des objets traditionnels, par exemple des leurres, des moules et des courtpointes du siècle dernier. Toutes ces pièces proviennent de la collection du Centre canadien d'études sur la culture traditionnelle, laquelle comprend plus de 5 000 œuvres d'art populaire. Parmi les plus importantes, on en compte 70 qui ont été sélectionnées dans les vastes collections Sharpe, McKendry, Ferguson et Price.

Trois thèmes principaux illustrent la diversité et le côté humain de l'art populaire.

Sous le premier thème, « Reflets », sont regroupés des objets utilitaires associés à l'homme considéré dans ses rapports avec la nature, à l'homme au travail, ainsi qu'aux contes et aux histoires populaires.

Autour du deuxième thème, « Allégeances », sont réunis des objets tirant leur inspiration de l'amour ou de certaines cultures, tandis que « Fantaisies », le troisième thème, regroupe des pièces d'inspiration variée, humoristiques et étonnantes, telle qu'une boîte à musique très originale comprenant une cinquantaine de figures mobiles.

Nouvelle brève

Une vente par Phoenix Geophysics Ltd., de Willowdale (Ontario), vient d'être conclue avec la Hongrie. Elle porte sur la fourniture d'un système géophysique magnéto-tellurique à Chemokomplex de Budapest. Ce système servira à déterminer la résistivité naturelle de la terre. Phoenix Geophysics Ltd. est un fabricant d'instruments géophysiques et un consultant en géophysique.

Hebdo Canada est publié par la Direction générale des affaires culturelles et de l'information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée si vous vous adressez à la rédactrice en chef, Annie Taillefer.

This publication is also available in English under the title *Canada Weekly*.

Canada

ISSN 0384-2304